

Blue Spirit Studio

A)

Expériences de formation :

BSS est à l'initiative de 7 formations sur les 2,5 dernières années – pour 80 intermittents et plus de 1200 heures de formation.

Globalement les intermittents sont des personnes qui travaillent régulièrement avec notre studio.

Sur ces 7 formations 2 cas concrets, les deux dernières en date :

1/ Septembre 2011 : formation à l'animation et au lay out 3D sur le logiciel 3D S Max.

105 heures / 15jours / 15 personnes

Objectif : il s'agissait d'initier des animateurs avec qui nous venions de terminer une série 2D Flash sur une nouvelle technique la 3D et plus particulièrement sur deux étapes le lay out et l'animation. Cela en vue d'une production «dite facile à venir au studio supportant l'intégration de débutants.

2/ Mars 2011 : formation au rendu/compositing sur les logiciel 3dsmax/fusion

175 heures / 25 jours / 9 personnes

- ➔ Dans les deux cas, le programme de formation a été élaboré en partenariat avec EMCA – centre de formation pour ces sessions.
- ➔ Dans les deux cas, les formateurs étaient des intermittents « habitués » de Spirit et donc parfaitement au fait de la méthodologie et du pipeline de production.

B) Pour quoi BSS a été à l'initiative de telles et de tant de formations ?

1/ Motivation de l'entreprise :

- Une promesse de main d'œuvre
- Améliorer les compétences et améliorer le niveau de compétences
- Rester concurrentiel sur un marché national et mondial
- Former une main d'œuvre polyvalente ou spécialisée (selon les cas) en étant réactif et imaginatif sur les pipelines de fabrication
- Rester à l'écoute des demandes des intermittents fidèles (ou non) au studio c'est-à-dire aussi permettre une évolution des anciens (revient à améliorer les compétences) et ne pas avoir qu'une main d'œuvre sortie d'école, sans expériences.

Ce qui rejoint d'une certaine façon la formation initiale avec le stage de fin d'année qui permet au stagiaire d'avoir sa première expérience professionnelle.

2/ Motivation des intermittents

- Une promesse d'embauche
- être formé sur les logiciels utilisés dans les studios
- se réorienter sur un autre poste, une autre technique
- améliorer sa technique

C) Constat et réflexions

Ces formations

- étaient spécifiques aux besoins de notre studio ou aux futurs besoins ;
 - devaient se faire à une date donnée pour répondre à ces besoins et tenir compte du planning du studio
 - ont été initiées par le studio, c'est-à-dire que le studio ne s'est pas contenté de réclamer une formation mais a sélectionné les intermittents (et même aidé les intermittents à préparer leur dossier), a validé le programme de formation, a proposé ou sélectionné le formateur (ce qui signifie également se passer du formateur le temps de la formation quand celui-ci travaille dans le studio),
- ➔ Dans ces conditions, la question est de savoir si un studio doit créer au sein de sa structure un centre de formation pour répondre à tous ces besoins ?

Quelques pistes

Réactivité des organismes de formation : l'Emca comme l'afdas ont toujours été réactif par rapport à nos demandes. Et c'est une force !

Les formations professionnelles doivent répondre à une logique et des besoins du secteur mais aussi à une logique et des besoins propres à une entreprise, un studio et à des demandes et contraintes propres aux demandeurs / intermittents.

- Des formations modulables ce qui veut dire également établir un dialogue entre centres de formations et entreprises pour affiner le contenu des formations et les rendre spécifiques + encore que compatibles aux logiciels ou méthodologie de travail du studio – futur employeur.
- **Faire s'impliquer les éditeurs et créer des partenariats avec les centres de formation.**
- Initier un guichet unique qui lierait les demandes des intermittents et celles des entreprises (au-delà de l'empirisme ou de l'échelle d'un studio). C'est-à-dire aussi réussir à rendre compatible les contraintes des uns et des autres (le délai de carences, les rythme de production, etc.)

Mais aussi pouvoir réunir tous les partenaires qui peuvent financer la formation continue dans nos métiers pour essayer de rationaliser les obligations employeurs/intermittents pour obtenir cette aide.

- Une offre plus large sur Angoulême ? avec un centre de formation qui pourrait accueillir tout au long de l'année les stagiaires dans une salle équipée en réseau, climatisée avec tout le matériel nécessaire pour la pédagogie du formateur. (ça sent l'expérience douloureuse !)
- Trouver des solutions financières pour permettre des formations de moins de dix personnes -> sinon la promesse d'embauche risque de diminuer. On en sélectionne plus que la capacité d'embauche ne le permet. Quel intérêt économique ?